



FILIÈRE ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE - MATURITÉ SPÉCIALISÉE - EXAMEN COMPLÉMENTAIRE PASSERELLE

Quels parcours pour les jeunes ?

Karin Bachmann Hunziker

Avec la collaboration de Sylvie Leuenberger Zanetta

181 / Novembre 2021



Unité de recherche pour le pilotage
des systèmes pédagogiques



Dans le cadre des missions de l'URSP, ses travaux sont publiés sous l'égide du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Les publications expriment l'avis de leurs auteurs et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1 INTRODUCTION	5
1.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA FILIÈRE ECG	5
1.2 PRÉSENTATION DU MANDAT	5
1.3 ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES	6
1.3.1 <i>Population</i>	6
1.3.2 <i>Données</i>	7
1.3.3 <i>Analyses</i>	7
2 ANALYSES ET RÉSULTATS	9
2.1 APRÈS COMBIEN D'ANNÉES LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE OBTIENNENT-ILS LEUR TITRE ?	9
2.2 QUE FONT LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE APRÈS AVOIR OBTENU LEUR TITRE ?	11
2.3 APRÈS COMBIEN D'ANNÉES LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE OBTIENNENT-ILS LA MATURITÉ SPÉCIALISÉE ?	13
2.4 QUE FONT LES TITULAIRES DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE APRÈS AVOIR OBTENU LEUR TITRE ?	15
2.4.1 <i>Évolution du taux d'échec à l'examen complémentaire DUBS</i>	17
3 REMARQUES CONCLUSIVES	19
3.1 UNE MAJORITÉ DE PARCOURS STANDARDS JUSQU'À L'OBTENTION DU CERTIFICAT ECG OU DE LA MATURITÉ SPÉCIALISÉE	19
3.2 UNE DYNAMIQUE DE FORMATION TOUJOURS À L'ŒUVRE POUR LES TITULAIRES DE CERTIFICAT ECG OU DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE	19
3.3 DES PARCOURS MAJORITAIRES VERS LES HAUTES ÉCOLES VS DES ORIENTATIONS INATTENDUES	20

1 INTRODUCTION

Cette étude cherche à apporter des informations sur les parcours de formation réalisés par les jeunes qui intègrent la filière de l'école de culture générale (ECG). Un intérêt tout particulier est porté sur le temps nécessaire à l'obtention des diplômes sanctionnant chaque étape du parcours, ainsi que sur la manière dont les jeunes effectuent leur transition du certificat ECG aux études supérieures.

Après avoir décrit les caractéristiques principales de la filière ECG, le mandat ainsi que les aspects méthodologiques, le chapitre 2 présente les résultats des analyses réalisées pour répondre aux quatre questions posées sur les cursus des titulaires de certificat de culture générale et de maturité spécialisée. Le chapitre suivant synthétise les principales observations et formule quelques remarques conclusives.

1.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA FILIÈRE ECG

Cette filière de formation comporte plusieurs étapes débouchant sur un titre et donnant accès à un éventail de formations.

- L'école de culture générale constitue la première étape de la filière. En trois ans, avec des enseignements portant sur la culture générale et des disciplines reliées à un domaine professionnel choisi (art et design, musique, santé, pédagogie, etc.), la formation mène au certificat de culture générale. Ce titre est reconnu à l'échelle suisse et permet d'accéder directement à certaines filières d'études des écoles supérieures (ES) correspondant au domaine professionnel adopté. Il existe une offre spécifiquement destinée aux adultes d'une durée de trois ans à temps partiel¹.
- Deuxième étape, l'école de maturité spécialisée dispense, aux titulaires de certificat de culture générale, une année de formation supplémentaire déclinée en domaines particuliers (les mêmes que l'école de culture générale) et menant à la maturité spécialisée, un titre reconnu sur le plan fédéral. Compte tenu de l'orientation de la maturité spécialisée et du domaine professionnel visé, ce titre donne accès à certaines filières des écoles supérieures (ES) et des hautes écoles spécialisées (HES), ainsi qu'aux filières de l'enseignement infantine et primaire des hautes écoles pédagogiques (HEP).
- Une troisième et dernière étape consiste à préparer l'examen fédéral complémentaire Passerelle, dans une institution de formation privée ou publique, ou en autodidacte. La réussite à cet examen garantit l'admission dans une haute école universitaire ou polytechnique.

1.2 PRÉSENTATION DU MANDAT

Le mandat attribué à l'URSP a pour objectif d'analyser les parcours de formation réalisés par les étudiants de la filière école de culture générale – maturité spécialisée – examen complémentaire passerelle maturité spécialisée. Trois questions guident ce travail :

- Après combien d'années les étudiants de l'école de culture générale obtiennent-ils leur certificat ECG et que font-ils après ?
- Après combien d'années les étudiants de l'école de maturité spécialisée obtiennent-ils leur maturité et que font-ils après ?

¹ Pour la volée étudiée, la durée de l'école de culture générale pour adultes était de deux ans.

- Que font les étudiants qui échouent à l'examen complémentaire de la passerelle Dubs ?

Les données mobilisées pour répondre à ces questions proviennent du recensement scolaire réalisé annuellement auprès des institutions de formation du canton de Vaud, complétées par des informations identiques recueillies par l'OFS auprès de tous les cantons. À ces informations s'ajoutent celles collectées au moyen de l'enquête sur les orientations au secondaire II (EOS) réalisée en janvier 2019 auprès des diplômés vaudois du secondaire II de juin 2017. Pour des raisons de disponibilités d'informations et de manque de recul sur la passerelle Dubs maturité spécialisée, la question portant sur les échecs à cette formation ne sera pas traitée dans ce travail ; toutefois, un graphique illustrant l'évolution du taux d'échec aux maturités professionnelles et spécialisées est présenté dans la section 2.4.1.

1.3 ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

1.3.1 POPULATION

Il s'agit de la volée des jeunes ayant obtenu un titre de niveau secondaire II en juillet 2017 et qui ont reçu, 18 mois plus tard (janvier 2019) un questionnaire sur leur situation professionnelle ou de formation. 866 jeunes ayant obtenu un titre de l'école de culture générale ou de commerce et 332 jeunes ayant obtenu la maturité spécialisée ont été questionnés. Parmi les premiers, 656 ont obtenu un certificat de culture générale ; parmi les titulaires de maturité spécialisée, 327 étaient titulaires d'un certificat de culture générale. Ce sont ces deux derniers groupes qui constituent la population étudiée ici (tableau 1).

Tableau 1 : Population

	Volée 2017	Enquête EOS	
		Nombre de répondants	Taux de réponse
ECG	656	413	63.0%
MS	327	214	65.4%
<i>Total</i>	<i>983</i>	<i>627</i>	<i>63.8%</i>

1.3.2 DONNÉES

Les données mobilisées dans le cadre de ce travail proviennent de trois sources :

- L'enquête EOS qui documente les situations (principalement en formation ou en emploi ou autre situation) des jeunes 18 mois après l'obtention de leur titre : détail des situations de formation (formation entreprise, titre visé, situation financière, degré de satisfaction, projets futurs), détail des situations d'emploi (type d'emploi, conditions de travail, degré de satisfaction, projets futurs), détail des situations des jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi (type d'activités, projets futurs).
- Les données sur les cursus de formation issues de RESCO qui recensent, chaque année scolaire, le type, l'année et le lieu de formation. Les années considérées vont de 2011-12 à 2020-21.
- Les données de l'OFS qui centralisent les informations des cantons sur les formations entreprises et les titres obtenus sur une période donnée, en l'occurrence entre 2017-18 et 2019-20.

1.3.3 ANALYSES

Les parcours jusqu'au certificat ECG ou jusqu'à la maturité spécialisée ont été analysés de façon rétrospective à l'aide des données RESCO (année et type d'enseignement). L'ensemble des données ont fait l'objet d'analyses statistiques bivariées (comparaisons de fréquences dans des tableaux croisés).

2 ANALYSES ET RÉSULTATS

2.1 APRÈS COMBIEN D'ANNÉES LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE OBTIENNENT-ILS LEUR TITRE ?

Les tableaux 2 et 3 décrivent les parcours effectués par les titulaires de certificat de culture générale (ECG) jusqu'à l'obtention de leur titre et la durée de ceux-ci. Sont distingués les jeunes ayant effectué le cursus à temps plein, après l'école obligatoire (trois ans de formation), de ceux qui ont suivi la formation à temps partiel (deux ans de formation). Par continuité, on entend un parcours correspondant à la durée prescrite ; à l'inverse, un parcours peut être allongé en raison de redoublements, pauses ou reprises de formation. Une réorientation correspond à un changement de filière de formation (par exemple : école de maturité gymnasiale ou apprentissage vers école de culture générale, ou encore école de culture générale temps plein vers école de culture générale temps partiel). Les parcours complexes sont ceux qui combinent des réorientations et des discontinuités.

Tableau 2 : Description des parcours vers le certificat ECG (données RESCO)

	ECG temps complet		ECG temps partiel		Total	
	N	%	N	%	N	%
Parcours continus...	426	67.4	10	41.7	426	66.5
... sans réorientation	390	61.7	10	41.7	400	61.0
... avec réorientation	36	5.7	0		36	5.5
Parcours allongés...	122	19.3	4	16.6	126	19.2
... avec redoublement	120	19.0	2	8.3	122	18.6
... autre	2	0.3	2	8.3	4	0.6
Parcours complexes	83	13.1	9	37.5	92	14.0
Non codable*	1	0.2	1	4.2	2	0.3
Total	632	100	24	100	656	100

* En raison de données incomplètes

Les parcours continus, c'est-à-dire ceux qui correspondent à la durée préconisée (trois ans ou deux ans), sont les plus fréquents. Deux tiers des diplômés de la formation à temps complet ont achevé leur cursus en trois ans (67.4%), dont 5.7% avec une réorientation. Le cas le plus fréquent de réorientation dans le cadre d'un parcours continu consiste à avoir étudié une année à l'école de maturité avant de bifurquer en 2^e année de l'école de culture générale. Dans le cadre de la formation à temps partiel, les parcours continus sont réalisés par deux diplômés sur cinq (41.7%).

Près d'un cinquième des parcours de la formation à temps complet sont allongés (19.3%), principalement en raison d'un redoublement (parfois plusieurs). Dans la formation à temps partiel, ces parcours concernent quatre personnes sur 24 (16.6%), cela à la suite d'un redoublement ou d'une pause.

Un nombre non négligeable de diplômés ont suivi des parcours plus complexes. C'est le cas de 13.1% des jeunes de la formation à temps plein qui ont, le plus souvent, commencé une formation (CFC ou école de maturité), y ont parfois redoublé, avant de se réorienter vers l'école de culture générale avec parfois un redoublement. Les parcours complexes sont plus fréquents, proportionnellement, dans la formation à temps partiel (37.5%). Une analyse

qualitative montre qu'ils sont aussi plus compliqués, entremêlant plus souvent des réorientations, des pauses et des redoublements.

Pour tenir compte de la complexité d'une partie de ces parcours, nous avons calculé une durée de formation (uniquement pour la formation à temps complet) selon deux modalités (tableau 3). La première représente le nombre d'années écoulées entre l'entrée en formation de degré secondaire II jusqu'à l'obtention du diplôme en juin 2017. La deuxième donne le nombre d'années passées en formation (i.e. recensées dans une formation) d'une personne entre son entrée en formation du secondaire II et l'obtention du diplôme ; dans ce dernier cas, les années de pause ne sont pas comptabilisées.

Tableau 3 : Durée de la formation à temps complet menant au certificat ECG (données RESCO)

	Nombre d'années entre entrée en formation et obtention titre		Nombre d'années recensées en formation entre entrée en formation et obtention du diplôme	
	N	%	N	%
3 ans	426	67.4	428	67.7
4 ans	180	28.5	180	28.5
5 ans	18	2.8	17	2.7
6 ans	7	1.1	6	0.9
Non codable*	1	0.2	1	0.2
Total	632	100	632	100

* En raison de données incomplètes

Quelle que soit la modalité de calcul de la durée, deux tiers des certifiés de l'ECG bouclent leur formation dans les temps impartis, en trois ans (environ 67%) et un peu plus d'un quart d'entre eux voit leur parcours augmenté d'une année (28%). Les personnes ayant besoin de davantage de temps existent, mais elles sont relativement peu nombreuses ; selon la modalité de calcul, 17 ou 18 personnes ont eu besoin de cinq à six ans pour arriver au certificat.

L'analyse de ces dimensions en tenant compte de la filière suivie met en évidence quelques écarts aux valeurs moyennes présentées dans le tableau 2 :

- Les élèves de la filière musique et théâtre réalisent proportionnellement moins de parcours standards et plus de parcours allongés.
- Les élèves de la filière santé, avec des parcours standards un peu moins fréquents et des parcours complexes proportionnellement plus fréquents.
- Les élèves de la filière travail social et pédagogie, avec des parcours standards plus fréquents et des parcours complexes à l'inverse moins fréquents.

La durée de la formation menant au certificat ECG tend en conséquence à être allongée pour les élèves de la filière musique et théâtre et, dans une proportion moindre, pour ceux de la filière santé ; à l'inverse, les élèves de la filière travail social et pédagogie sont proportionnellement plus nombreux à achever leur formation dans les temps impartis.

2.2 QUE FONT LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE APRÈS AVOIR OBTENU LEUR TITRE ?

Les données de l'OFS permettent de connaître le nombre de jeunes recensés dans les formations dispensées en Suisse durant les trois années scolaires qui suivent l'obtention de leur certificat de culture générale. Ce nombre est présenté dans le tableau 4 ; les tableaux 5 et 6 précisent le lieu et le type de formation entreprise. En se basant sur les résultats de l'enquête EOS, le tableau 7 indique les activités autres que la formation mises en œuvre par les titulaires de certificat ECG et la proportion d'entre eux concernés.

Tableau 4 : Situations de formation dans les trois années scolaires ayant suivi l'obtention du certificat ECG (données OFS)

	2017-18		2018-19		2019-20	
	N	%	N	%	N	%
Pas en formation	100	15.2	184	28.0	187	28.5
En formation	556	84.8	472	72.0	469	71.5
<i>Total</i>	<i>656</i>	<i>100</i>	<i>656</i>	<i>100</i>	<i>656</i>	<i>100</i>

Dans l'année qui suit l'obtention du certificat ECG, 556 jeunes sont recensés dans l'une des filières de formation en Suisse (tableau 4), ce qui représente 84.8%. Cette proportion tend à diminuer les deux années suivantes pour s'établir entre 71 et 72%.

Tableau 5 : Lieux de formation des jeunes recensés dans les trois années ayant suivi l'obtention du certificat de culture générale (données OFS)

	2017-18		2018-19		2019-20	
	N	%	N	%	N	%
Vaud	549	98.7	280	59.3	141	30.1
Cantons limitrophes	6	1.2	11	2.3	8	1.7
Formations recensées au niveau fédéral*	1	0.2	181	38.3	320	68.2
<i>Total jeunes recensés</i>	<i>556</i>	<i>100</i>	<i>472</i>	<i>100</i>	<i>469</i>	<i>100</i>

* Hautes écoles

Les jeunes étudient quasi exclusivement dans l'une des filières proposées par le canton de Vaud durant l'année qui suit l'obtention de leur certificat ECG (98.7% ; tableau 5). Cette part tend à diminuer au fil du temps, passant à 59.3% l'année suivante et à 30.1% en 2019-20. Le nombre de jeunes en formation dans les cantons limitrophes est plutôt faible (entre 1.2 et 2.3%). En revanche, la part des inscriptions dans les hautes écoles, recensées au niveau de la Confédération, augmente progressivement, passant de 38.3% en 2018-19 à 68.2% en 2019-20.

La grande majorité des jeunes fréquentent la filière menant à la maturité spécialisée l'année qui suit l'obtention de leur certificat de culture générale (63.3% ; tableau 6). Toutefois, les écoles de maturité gymnasiale et professionnelle constituent des alternatives fréquemment choisies (respectivement 14 et 13.1%). La proportion des jeunes suivant l'une de ces trois filières diminue dans les deux années ultérieures alors que la part de ceux qui rejoignent les

formations passerelle (secondaire II à tertiaire) ou les hautes écoles augmente progressivement. En 2018-19, 38.3% des jeunes recensés en formation fréquentent une haute école ; en 2019-20, cette part s'élève à 68.2%.

Tableau 6 : Type de formation des jeunes recensés dans les trois années ayant suivi l'obtention du certificat de culture générale (données OFS)

	2017-18		2018-19		2019-20	
	N	%	N	%	N	%
Mesure transition T1	3	0.5	1	0.2	0	0
Formation prof. initiale	36	6.3	71	15.0	84	17.9
École maturité gym.	78	14.0	72	15.3	10	2.1
École maturité spéc.	352	63.3	94	19.9	18	3.8
École maturité prof.	73	13.1	0	0	1	0.2
Passerelle sec II à tertiaire	12	2.2	51	10.8	31	6.6
Tertiaire B	1	0.2	2	0.4	5	1.1
Tertiaire A	1	0.2	181	38.3	320	68.2
<i>Total jeunes recensés</i>	<i>556</i>	<i>100</i>	<i>472</i>	<i>100</i>	<i>469</i>	<i>100</i>

Une part grandissante de jeunes se réoriente vers la filière professionnelle dès l'année qui suit l'obtention du certificat ECG (6.3% puis 15 et 17.9%). L'examen des données RESCO (données non présentées) montre que ces jeunes ont entrepris des apprentissages plutôt exigeants tels que, par exemple, *médiaticien, employé de commerce, laborantin, informaticien, graphiste, dessinateur, etc.*

Tableau 7 : Activités autres que la formation mises en œuvre dans les trois ans qui ont suivi l'obtention du certificat ECG (enquête EOS)

	2017-18 ²		2018-19 ³	
	N	%	N	%
Séjour linguistique	62	9.4	10	1.5
Stage en vue formation ou emploi	35	5.3	0	0
Recherche stage ou emploi	32	4.9	18	2.7
Emploi	39	5.9	78	11.9
Service militaire, bénévolat	17	2.6	16	2.4
Voyage, pause, vacances	33	5.0	2	0.3
Sport, art	6	0.9	0	0
Préparation à formation	4	0.6	1	0.2
Foyer, famille	0	0	2	0.3
Autre situation	4	0.6	2	0.3

² La question était : qu'avez-vous fait entre l'obtention de votre titre (juin 2017) et votre situation actuelle ?

³ La question était : quelle est votre situation actuelle (principalement en formation, principalement en emploi, ni principalement en formation ou en emploi) ?

Les jeunes qui ne sont pas en formation mentionnent une grande variété d'activités (tableau 7). Durant l'année qui a suivi l'obtention du certificat, l'occupation la plus fréquente est le séjour linguistique qui concerne près d'un jeune sur dix (9.4%) ; plusieurs dizaines de jeunes ont exercé un emploi, effectué un stage, recherché un emploi ou un stage, ou encore ont pris une pause en voyageant. D'autres activités, telles que le service militaire (ou civil) et la pratique d'une activité artistique ou sportive sont plus marginales. L'année d'après, la fréquence de l'emploi augmente et concerne plus de dix pourcents des jeunes alors que les autres activités restent relativement peu fréquentes.

La nature des activités évoquées (séjours linguistiques, service militaire, stages, etc.) tend à indiquer que ces jeunes sont dans une situation de transition avant une reprise des études. C'est aussi le cas des jeunes en emploi, dans la mesure où leur situation professionnelle se caractérise par la précarité, avec une part non négligeable de temps partiel, de statuts sans qualification (aide, auxiliaire, stagiaire, employé non qualifié) et d'exigences sans liens avec celles de la formation. Par ailleurs, lorsque les jeunes décrivent leurs intentions pour l'année suivante (2019-20), rares sont les projets autres que la formation.

2.3 APRÈS COMBIEN D'ANNÉES LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE OBTIENNENT-ILS LA MATURITÉ SPÉCIALISÉE ?

Le temps nécessaire à l'obtention de la maturité spécialisée après le certificat de culture générale est calculé au travers de l'analyse de deux moments : la transition à l'école de maturité spécialisée après l'obtention du certificat ECG et le parcours à l'école de maturité spécialisée. Le type de transition peut être directe ou indirecte selon que le jeune a enchaîné ou pas les deux formations. Le type de parcours peut être continu lorsqu'il est achevé en une année, ou allongé en cas de redoublement. Les tableaux 8 et 9 présentent les résultats relatifs à ces deux éléments. Le tableau 10 croise les résultats à ces deux moments.

Tableau 8 : Description des transitions à l'école de maturité spécialisée après avoir obtenu le certificat de culture générale (données RESCO)

	N	%
Transition directe à la MS	292	89.3
Transition indirecte après*...	35	10.7
... année (s) blanche (s)	31	
... école de maturité gymnasiale	3	
... école de maturité professionnelle	1	
... école de maturité spécialisée	1	
... école privée	1	
<i>Total des jeunes recensés</i>	<i>327</i>	<i>100</i>

* Plusieurs possibilités

Près de neuf certifiés ECG sur dix transitent directement à l'école de maturité spécialisée (89.3% ; tableau 8). Les autres (10.7%) rejoignent cette formation de manière indirecte, après une pause ou une autre formation (l'école de maturité gymnasiale ou professionnelle, une école privée).

Tableau 9 : Description des parcours de formation jusqu'à l'obtention de la maturité spécialisée (données RESCO)

	N	%
Parcours continus	288	88.1
Parcours allongés...	39	11.9
... après échec aux examens	30	
... après non-présentation aux examens	8	
... après échec et non-présentation	1	
<i>Total des jeunes recensés</i>	<i>327</i>	<i>100</i>

* Un étudiant a cumulé une non-présentation et un échec

La plupart des jeunes obtiennent leur maturité spécialisée après une année (parcours continus, 88.1% ; tableau 9) ; à l'inverse, les parcours d'un peu plus d'un dixième d'entre eux sont allongés à la suite d'un échec aux examens ou, plus rarement, parce que la personne ne s'est pas présentée à ceux-ci (11.9%).

Tableau 10 : Durée du parcours vers la maturité spécialisée en fonction du type de transition (données RESCO)

	Transition directe		Transition indirecte		Total	
	N	%	N	%	N	%
Parcours continus	254	77.7	34	10.4	288	88.1
Parcours allongés	38	11.6	1	0.3	39	11.9
<i>Total</i>	<i>292</i>	<i>8.3</i>	<i>35</i>	<i>10.7</i>	<i>327</i>	<i>100</i>

Selon les données du tableau 10, trois quarts des titulaires de maturité spécialisée ont transité directement à cette formation et y ont effectué un parcours continu (77.7%) ; en d'autres termes, ces jeunes ont obtenu leur maturité spécialisée une année après le certificat ECG. À l'inverse, pour un peu plus d'un jeune sur cinq, plusieurs années ont été nécessaires pour obtenir la maturité spécialisée, soit en raison d'un parcours allongé (11.6%), soit en raison d'une transition indirecte (10.4%). Une personne a à la fois rejoint l'école de maturité spécialisée de manière indirecte et à la fois effectué un parcours allongé.

La prise en compte de la filière suivie dans le cadre de la maturité spécialisée montre que les étudiants de certaines filières ont besoin de davantage de temps après l'école de culture générale pour décrocher leur maturité spécialisée (données non présentées), soit parce qu'ils ont mené d'autres activités avant d'entreprendre leur formation, soit car plusieurs années ont été nécessaires pour obtenir leur titre. C'est surtout le cas des quelques étudiants de la filière musique et théâtre. À l'inverse, les étudiants de la filière art et design tendent, plus que les autres, à enchaîner directement la formation menant à la maturité spécialisée après le certificat ECG et à obtenir leur titre après une année.

2.4 QUE FONT LES TITULAIRES DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE APRÈS AVOIR OBTENU LEUR TITRE ?

Les données de l'OFS indiquent le nombre de titulaires de maturité spécialisée recensés dans les formations dispensées en Suisse durant les trois années scolaires qui suivent l'obtention de leur titre. Ce nombre est présenté dans le tableau 11 ; les tableaux 12 et 13 précisent le lieu et le type de formation entreprise. Sur la base des résultats de l'enquête EOS, le tableau 14 indique les activités autres que la formation mises en œuvre par les titulaires de maturité spécialisée et la proportion d'entre eux concernés.

Tableau 11 : Situations de formation dans les trois années scolaires ayant suivi l'obtention de la maturité spécialisée (données OFS)

	2017-18		2018-19		2019-20	
	N	%	N	%	N	%
Pas en formation	87	26.6	50	15.3	53	16.2
En formation	240	73.4	277	84.7	274	83.8
<i>Total</i>	<i>327</i>	<i>100</i>	<i>327</i>	<i>100</i>	<i>327</i>	<i>100</i>

La grande majorité des titulaires de maturité spécialisée restent dans un parcours de formation dans les années qui ont suivi l'obtention de la maturité spécialisée (tableau 11). La première année, trois quarts des jeunes étaient dans cette situation (73.4%) ; les deux années suivantes, la proportion augmente à plus de 80% (respectivement 84.7 et 83.8%).

Tableau 12 : Lieu de formation des jeunes recensés dans les trois années ayant suivi l'obtention de la maturité spécialisée (données OFS)

	2017-18		2018-19		2019-20	
	N	%	N	%	N	%
Vaud	26	10.8	22	7.9	22	8.0
Formations recensées au niveau fédéral*	214	89.2	255	92.1	252	92.0
<i>Total jeunes recensés</i>	<i>240</i>	<i>100</i>	<i>277</i>	<i>100</i>	<i>274</i>	<i>100</i>

* Hautes écoles

Durant les trois années après le diplôme, environ neuf titulaires de maturité spécialisée sur dix se trouvent dans les hautes écoles, recensées au niveau de la Confédération (respectivement 89.2, 92.1 et 92% ; tableau 12). La part d'entre eux recensés dans les formations du canton de Vaud est marginale, environ 10% puis moins.

Tableau 13 : Type de formation des jeunes recensés dans les trois années ayant suivi l'obtention de la maturité spécialisée (données OFS)

	2017-18		2018-19		2019-20	
	N	%	N	%	N	%
Formation prof. initiale	6	2.5	11	4.0	15	5.5
École maturité gym.	1	0.4	1	0.4	2	0.7
École maturité spéc.	1	0.4	1	0.4	0	
Passerelle sec II à tertiaire	18	7.5	8	2.9	3	1.1
Tertiaire B	0		1	0.4	2	0.7
Tertiaire A	214	89.2	255	92.1	252	92.0
<i>Total jeunes recensés</i>	<i>240</i>	<i>100</i>	<i>277</i>	<i>100</i>	<i>274</i>	<i>100</i>

Les résultats présentés dans le tableau 13 confirment que les titulaires de maturité spécialisée ont très majoritairement rejoint les formations de degré tertiaire (A ou B, autour de 90% d'entre eux) dès l'année scolaire 2017-18. D'autres jeunes, moins nombreux et en nombre décroissant au fil des années, se préparent à le faire en fréquentant une passerelle « secondaire II à tertiaire » (respectivement 7.5, 2.9 et 1.1%). La fréquentation des écoles de maturité gymnasiale ou spécialisée est anecdotique alors que les réorientations vers la filière professionnelle sont nettement plus rares qu'après le certificat ECG. Et lorsque les titulaires de maturité spécialisée s'engagent dans une formation professionnelle, il s'agit d'apprentissages exigeants tels qu'*employé de commerce* ou *laborantin en biologie* (données RESCO non présentées).

Tableau 14 : Activités autres que la formation mises en œuvre dans les trois ans qui ont suivi l'obtention de la maturité spécialisée (enquête EOS)

	2017-18 ⁴		2018-19 ⁵	
	N	%	N	%
Séjour linguistique	30	9.0	3	0.9
Stage en vue formation ou emploi	25	7.5	0	0
Recherche stage ou emploi	11	3.3	0	0
Emploi	42	12.7	35	10.5
Service militaire, bénévolat	13	3.9	1	0.3
Voyage, pause, vacances	25	7.5	1	0.3
Sport, art	5	1.5	0	0
Préparation à formation	3	0.9	8	2.4
Foyer, famille	0	0	3	0.9
Autre situation	0	0	0	0

Durant l'année qui suit l'obtention de la maturité spécialisée, l'activité la plus fréquente est l'emploi (12.7%) et, dans une moindre mesure, les séjours linguistiques, les stages et les

⁴ La question était : qu'avez-vous fait entre l'obtention de votre titre (juin 2017) et votre situation actuelle ?

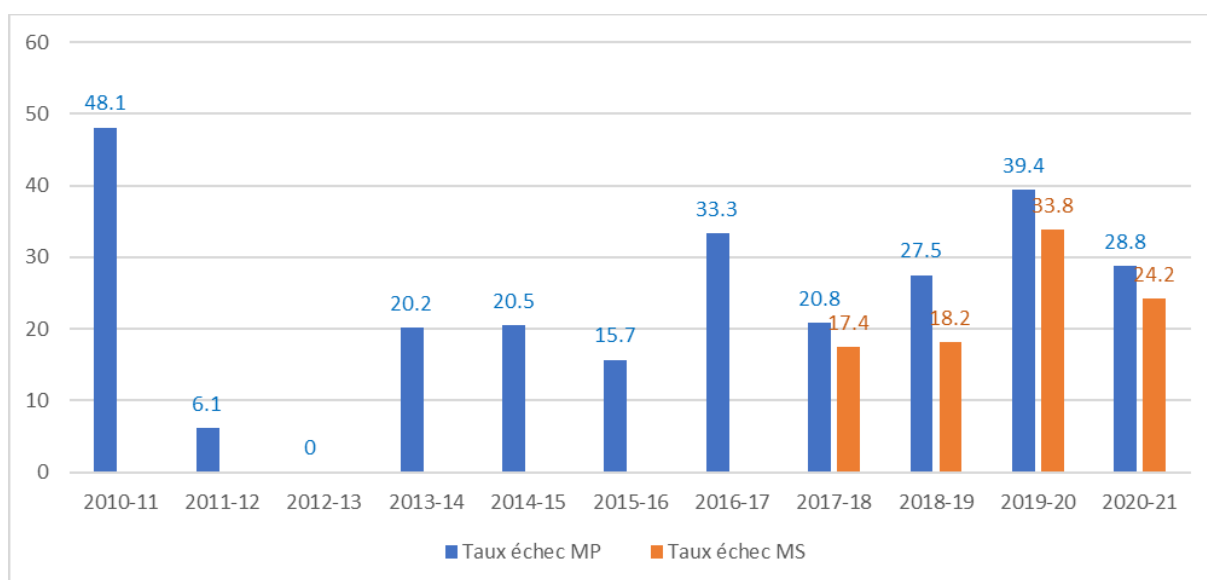
⁵ La question était : quelle est votre situation actuelle (principalement en formation, principalement en emploi, ni principalement en formation ou en emploi) ?

voyages (7.5 à 9%). Comme pour les titulaires de certificat ECG, l'absence de formation correspond davantage à une situation momentanée avant la reprise des études, qu'à une transition définitive à l'emploi.

2.4.1 ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉCHEC À L'EXAMEN COMPLÉMENTAIRE DUBS

Depuis son introduction dans les années 2000, l'examen complémentaire passerelle rencontre un succès grandissant, d'abord auprès des titulaires de maturité professionnelle puis, tout récemment, auprès de ceux ayant obtenu une maturité spécialisée. Le graphique 1 présente l'évolution, depuis l'année scolaire 2010-11, du taux d'échec à l'examen complémentaire en fonction de la maturité obtenue.

Graphique 1 : Évolution du taux d'échec à l'examen complémentaire de la passerelle Dubs en fonction du type de maturité obtenue (professionnelle ou spécialisée)



En bleu, le taux d'échec à l'examen passerelle destiné aux détenteurs d'une maturité professionnelle évolue au fil des années, tantôt à la baisse, tantôt à la hausse. Certaines années, il a été supérieur à 30%, voire 40% (années scolaires 2010-11, 2016-17, 2019-20), alors qu'il se situe à trois reprises en dessous de 20% (2011-12, 2012-13, 2015-16). Ces trois dernières années, il est proche de 30%, avec un pic à près de 40%.

Le taux d'échec à l'examen passerelle destinée aux titulaires de maturité spécialisée (en orange), est systématiquement inférieur à celui des titulaires de maturité professionnelle et se situe, pour les deux premières volées, autour de 18% avant de presque doubler pour s'élever à 33%, puis redescendre à 24%.

3 REMARQUES CONCLUSIVES

L'objectif du présent rapport était de documenter les parcours de formation réalisés par les jeunes qui intègrent la filière de l'école de culture générale (ECG), avec un intérêt tout particulier pour le temps nécessaire à l'obtention des diplômes sanctionnant chaque étape du parcours, ainsi que pour la manière dont les jeunes effectuent leur transition du certificat ECG aux études supérieures. Concrètement, il s'agissait d'apporter des réponses aux interrogations portant sur la durée des formations menant respectivement au certificat ECG et à la maturité spécialisée et sur les formations entreprises après l'obtention de ces titres.

Pour répondre à ces questions, nous avons sélectionné la volée des jeunes ayant obtenu leur certificat ECG ou leur maturité spécialisée en juin 2017. Nous avons ensuite analysé de manière rétrospective leur parcours jusqu'à leur titre sur la base des données du recensement scolaire vaudois (RESCO), puis leurs activités postdiplômes sur la base des données de l'OFS et de l'enquête EOS. Les observations présentées au chapitre précédent peuvent être synthétisées en fonction de trois thématiques relatives au type de parcours, à la centralité des projets de formation et à la fonction de tremplin vers les hautes écoles de la filière école de culture générale – école de maturité spécialisée.

3.1 UNE MAJORITÉ DE PARCOURS STANDARDS JUSQU'À L'OBTENTION DU CERTIFICAT ECG OU DE LA MATURITÉ SPÉCIALISÉE

La majorité des jeunes qui fréquentent la filière ECG effectuent leur formation dans les temps impartis, à savoir deux tiers des jeunes de l'école de culture générale à temps complet et près de quatre personnes sur cinq qui entament leur formation menant à la maturité spécialisée directement après l'ECG et obtiennent leur titre une année après. Pour quelques jeunes, une année de plus (rarement davantage) est nécessaire pour achever leur cursus, suite à un redoublement, à un échec aux examens ou encore à une pause.

Une part très marginale des jeunes parviennent à une certification au terme d'un parcours plus complexe, mêlant redoublements, réorientations, pauses ou reprises de formation.

3.2 UNE DYNAMIQUE DE FORMATION TOUJOURS À L'ŒUVRE POUR LES TITULAIRES DE CERTIFICAT ECG OU DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE

La poursuite de la formation est largement majoritaire après le certificat ECG comme après la maturité spécialisée. Ces éléments indiquent que, dans l'ensemble, ces diplômés sont largement dans une dynamique de formation, ce qui est plutôt rassurant dans la mesure où ces deux titres ne sont pas destinés à favoriser une insertion sur le marché du travail.

A l'inverse, un pourcentage de jeunes ne sont pas recensés en formation dans les trois années qui suivent l'obtention du certificat ECG ou de la maturité spécialisée. Cette proportion, qui se situe entre 15 et 28%, tend à croître après l'ECG et à décroître après la maturité spécialisée. Trois ans après l'obtention du diplôme, ce sont plus de 180 certifiés ECG et 50 titulaires de maturité spécialisée qui ne se trouvent pas dans l'une des formations proposées en Suisse, ce qui est loin d'être négligeable.

Les informations recueillies lors de l'enquête EOS indiquent que ces jeunes ne restent pas inactifs. Au contraire, ils sont plutôt bien occupés, cela principalement dans des activités de transition (séjours linguistiques, stages, etc.) destinées à préparer leur entrée future dans

une institution de formation. Il serait cependant intéressant de mesurer la proportion des jeunes qui n'ont jamais entrepris de formation, et de cerner les raisons de cet état de fait.

3.3 DES PAROURS MAJORITAIRES VERS LES HAUTES ÉCOLES VS DES ORIENTATIONS INATTENDUES

Les projets de formation des jeunes les orientent principalement vers les hautes écoles. Dans ce sens, la fonction du certificat ECG et de la maturité spécialisée correspond bien à ce qui est attendu, à savoir donner accès à la maturité spécialisée, à la passerelle Dubs, aux hautes écoles spécialisées et aux hautes écoles universitaires et polytechniques (via l'examen complémentaire). Toutefois, une proportion non négligeable de jeunes mettent en œuvre un projet de formation différent.

Certains intègrent la filière menant à la maturité gymnasiale. Il est possible que ces jeunes aient opté pour cette stratégie dans le but d'accéder aux hautes écoles universitaires ou polytechniques sans passer par la maturité spécialisée puis l'examen complémentaire. Cela est d'autant plus vraisemblable que l'examen passerelle ne s'est ouvert que récemment aux titulaires de maturité spécialisée.

D'autres jeunes se réorientent vers la filière professionnelle et entreprennent un apprentissage. Il est intéressant de souligner que les apprentissages choisis sont plutôt exigeants sur un plan scolaire. Les réorientations vers la filière professionnelle sont plus fréquentes après le certificat ECG qu'après la maturité spécialisée : respectivement 17.9 et 5.5%. On peut faire l'hypothèse que c'est la question du choix professionnel qui se pose avec acuité après le certificat ECG ; il s'agit peut-être d'un moment où certains jeunes réalisent que la voie longue des études ne correspond pas à leurs aspirations, ou à leurs possibilités, ce qui les amènerait à opter pour une formation permettant une insertion rapide et efficace sur le marché de l'emploi. Les réorientations vers la filière professionnelle effectuées après la maturité spécialisée sont plus inattendues. On peut se demander si ces jeunes n'ont pas été amenés à se réorienter parce qu'ils n'ont pas réussi à intégrer une haute école (échec aux épreuves de régulation ou liste d'attente).